

Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier de Belle-Ile-en-Mer La Vigne
56360 LE PALAIS

Objet : organisation des consultations médicales au sein de l'hôpital.

Monsieur le Directeur,

Je m'adresse à vous en tant que président de l'association belliloise Gerveur da viken.

Tout d'abord j'évoquerai des faits tout récents qui motivent cette lettre : une mère accompagnée d'un enfant de deux ans, venue en consultation libre, a dû attendre quatre heures avant d'être reçue par le médecin de service (le message – très mesuré - qu'elle a déposé sur un groupe Facebook de Belle-Ile a recueilli un nombre important d'adhésions). J'ai été moi-même témoin du départ d'une maman accompagnée de deux jeunes garçons, lorsqu'elle a constaté en salle d'attente l'écart considérable entre le numéro du ticket pris à l'entrée et celui de la dernière personne appelée. De nombreux habitants de Belle-Île se plaignent ainsi de la durée excessive des attentes lors des consultations médicales sans rendez-vous : bien des patients disent avoir renoncé à consulter après une trop longue attente.

Il apparaît aussi qu'en raison du départ de plusieurs médecins depuis la fin de février nombre de Bellilois n'ont plus leur « médecin référent », et on leur affirme, d'une part, que les confrères présents « *ne prennent plus de nouveaux patients* » (cette fin de non-recevoir est pour le moins surprenante alors qu'on habite une île : faut-il donc aller à Lorient, Vannes, Pontivy ou Auray ?), d'autre part qu'ils n'auront pas de « référent » avant le mois de septembre – ce qui pose problème aussi lors de consultations extérieures (spécialistes-chirurgie).

En outre, en cas de nécessité, ils ne peuvent plus avoir un rendez-vous avec leur médecin traitant - puisqu'ils n'en ont plus - ce qui peut entraîner des conséquences graves (pas de vrai diagnostic - automédication, retard de soins, etc.). Le message actuel est, je cite : « *Vous venez en consultation sans rendez-vous (aux conditions décrites plus haut !) ou vous faites le 15* »

Cet état de choses est-il dû à un effectif médical insuffisant, à l'organisation du système des consultations ou à d'autres causes ? Toujours est-il qu'il exige une explication et surtout un remède. De plus, que va-t-il en être au cours de la saison touristique quand la population de l'île va pratiquement tripler ?

Pensant que vous tiendrez à répondre à ces questions qui intéressent toute la population de l'île je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie à Monsieur P Couturier, directeur général GHBA
Monsieur lePrésident du Conseil de Surveillance du CH Y. Lanco Mesdames Messieurs les Maires de Bangor, Locmaria, Palais, Sauzon, Délégation ARS du Morbihan
Monsieur le préfet du Morbihan s /c du sous-préfet
Presse : Ouest France -Le Télégramme